



Strassen, le 19 novembre
2019

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 18 novembre 2019

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Marie-Paule Hoffmann, Axel Urhausen, Ralf Lentz, Caroline Weber

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews

Excusés : Coryse Simon-Junius, Lynn Spielmann, Paul Marcy, Alex Goergen, Alwin de Prins

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 28 octobre 2019

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 28 octobre 2019 est approuvé.

2. Organisation événements multisports 2020

Le Directeur technique fait le point des différents événements multisports au programme pour 2020.

Jeux Olympiques de la Jeunesse hiver Lausanne 2020 : en ski alpin un athlète et une athlète en short track et deux athlètes (h/d) pour les épreuves de hockey sur glace sont pressentis pour faire partie du Team Lëtzebuerg Lausanne 2020. La sélection finale devra être arrêtée pour le 16 décembre au plus tard, et sera préparée lors de la séance du Bureau exécutif du COSL du 10 décembre 2019.

Jeux Olympiques Tokyo 2020 : 3 athlètes sont qualifiés à ce jour : B. Bertemes, XL Ni et R. Stacchiotti. Une quatrième athlète s'est rapprochée de la norme A de Tokyo d'une 1/100e de seconde, tout en réalisant la norme du COSL et la norme B de Tokyo 2020. Une qualification via la norme de Tokyo ouvrirait la participation aux épreuves sur différentes distances.

Pour les épreuves de cyclisme, le COSL vient d'être alloué de 2 places pour l'épreuve (h) de la course en ligne, et une place pour la course en ligne (d) et pour l'épreuve de la



course contre la montre (d), cette dernière ne pouvant être remplie que par une athlète ayant participé à la course en ligne.

Les contacts avec l'ambassade sur place se sont intensifiés, de nouvelles possibilités de coopération sont en train d'être mises en place. Une soirée dans les locaux de l'Ambassade fait partie des réflexions actuellement menées. La récente visite du Chef d'Etat au Japon a permis aux représentants de l'Ambassade d'évoquer les Jeux Olympiques Tokyo 2020. Afin de pallier aux carences actuelles au niveau des tickets pour les épreuves avec participation luxembourgeoise, les efforts seront intensifiés afin de trouver des solutions acceptables. Plusieurs entrevues sont planifiées d'ici la fin de l'année pour informer les représentants de la Cour grand-ducale ainsi que les représentants du Ministère des sports des préparatifs en cours pour les Jeux Olympiques Tokyo 2020. Une visite sur place est prévue de suite après l'Assemblée générale du COSL 21 mars 2020 afin notamment de faire le point avec le comité d'organisation des Jeux Olympiques Tokyo 2020 et l'équipe professionnelle de l'Ambassade du Luxembourg au Japon.

3. Avis du COSL concernant le projet de règlement grand-ducal modifiant :

- 1. le règlement grand-ducal modifié du 9 mai 1990 portant organisation du Conseil Supérieur de l'Education physique et des Sports**
- 2. le règlement grand-ducal modifié du 30 avril 1991 concernant l'octroi d'un congé sportif et**
- 3. le règlement grand-ducal du 23 décembre 2016 concernant les subsides accordés aux clubs sportifs affiliés auprès d'une fédération sportive agréée »**

Le Conseil d'administration discute l'avis du COSL concernant le projet de réforme du Conseil supérieur sport, et mandate le secrétaire général d'en transmettre une version finale amendée aux membres du Conseil d'administration, puis d'en transmettre la version finale au Ministère des sports. Le Conseil d'administration est satisfait de l'approche choisie pour une véritable réforme de cet organe.

4. Avis du COSL concernant le projet de budget sport 2020

Le Conseil d'administration discute le projet l'avis du COSL concernant le projet du budget sport 2020, et mandate le secrétaire général d'en transmettre une version finale amendée aux membres du Conseil d'administration, puis d'en transmettre la version finale au Ministère des sports. Le Conseil d'administration se montre satisfait des avancées réalisées dans le cadre du projet de budget 2020 dans l'intérêt du sport.

5. Recrutement COSL



Le Conseil d'administration est informé de l'état actuel des initiatives de recrutement en cours et à développer dès avoir clôturé le processus en cours de recrutement d'un successeur du directeur technique dans une optique d'étoffer l'équipe professionnelle du COSL d'ici fin 2020. Un candidat désigné pour succéder à l'actuel directeur technique a décliné une offre de rejoindre le COSL à ce titre. Des recherches pour le recrutement d'un nouvel directeur technique sont en cours.

Le Conseil d'administration décide de lancer le recrutement d'un membre additionnel du staff professionnel, responsable des dossiers juridiques nationaux et internationaux.

6. Bilan soirée Team Lëtzebuerg du 14 novembre 2019

Le Conseil d'administration tire le bilan de la soirée du Team Lëtzebuerg du 14 novembre dernier organisée à Mondorf-les-Bains au Casino 2000. Le Grand-Duc a répondu présent à l'invitation lui adressée par le COSL et a rehaussé cette soirée dédiée aux sélections du Team Lëtzebuerg 2019, en présence des anciens olympiens. Le Conseil d'administration tient à féliciter le staff professionnel du COSL pour l'excellente organisation de cette soirée.

7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

Lors de la dernière réunion du Bureau technique (BT) du 12 novembre 2019 ont émergé deux propositions, l'une concernant la Bourse que remet en principe annuellement la Fondation Josy Barthel, l'autre concernant le prix Fair Play du COSL – le Prix Prosper Link.

Le Conseil d'administration accepte les propositions du BT.

8. Divers

Le Secrétaire général informe les membres du Conseil d'administration des réflexions menées au sein du Bureau administratif dans le contexte des demandeurs de protection internationale pour l'attribution de licences à de tels demandeurs et des adaptations aux lignes de conduite du COSL de 2016. La version finale des nouvelles lignes de conduite sera présentée au Conseil d'administration lors d'une prochaine séance.

Daniel Dax